



Conditions d'adhésion 2025-2026

Le Subaqua Club La Rochelle (SCLR) propose deux formules d'adhésion :

- L'adhésion pleine permettant d'avoir accès à l'ensemble des activités du club, en particulier les entraînements en piscine ;
- L'adhésion passager pour les personnes souhaitant participer aux plongées mer et voyages du club ou prendre une licence FFESSM.

Il est rappelé que l'adhésion au SCLR implique la prise d'une licence de la FFESSM pour l'année en cours. Les personnes prenant leur licence dans un autre club devront présenter cette dernière lors de leur adhésion au SCLR.

Lors de la prise de licence, il est possible de souscrire une assurance complémentaire (détails fournis dans la suite du document).

Adhésion pleine

L'adhésion pleine permet de plein droit l'accès à l'ensemble des activités du SCLR.

	Première adhésion		Renouvellement	
Je prends ma licence	Au SCLR	Ailleurs (*)	Au SCLR	Ailleurs (*)
Adulte	200€	160€	160€	120€
Moins de 16 ans (**)	150€	110€	110€	110€
Moins de 12 ans (***)	110€	110€	110€	110€

(*) sur présentation de la licence de l'année en cours

(**) Né entre 2010 et 2013 | (***) Né en 2014 ou après

Tarif encadrants / dirigeants / bénévoles actifs

Afin d'encourager l'engagement des bénévoles dans l'encadrement et la gestion de notre association un tarif « cadre » de 75 € est accordé sur décision du Comité Directeur.

Remise « famille »

Une remise de 10€ est accordée sur chaque cotisation à partir de 3 membres d'une même famille à tarif plein (hors tarif encadrant ou adhésion passager).

Passage de niveaux en plongée bouteille

Une participation aux frais est demandée pour les passages de niveau en plongée bouteille. Elle inclut la carte de niveau, et en plus pour le niveau 1 un passeport, un carnet de plongée et une sortie à en fosse.

Formation Niveau 1	135 €
Formation Niveau 2 ou 3	120 €
Formation Niveau 4	En attente
Formation Initiateur	En attente
Plongée Enfants	50 €

Carte d'accès piscine

L'adhésion pleine ouvre droit à la délivrance d'une carte d'accès piscine. Cette carte est personnelle et permet l'accès à la piscine aux horaires réservés pour le SCLR.

Première délivrance	Gratuite
Renouvellement (perte...)	5 €

Adhésion passager

Pour les personnes souhaitant seulement prendre une licence ou participer aux voyages et plongées du club (hors passage de niveau)

Je prends ma licence	Au SCLR	Ailleurs
Adhésion passager	100 €	/

(*) Sur présentation de la licence de l'année en cours

Certificat médical

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités subaquatiques **de moins d'un an** est demandé à l'inscription.

La délivrance de ce certificat par un médecin fédéral ou un médecin spécialiste (médecin du sport, médecin de la plongée, médecin hyperbare) est requise pour les plongeurs en situation de handicap (PESH), pour la pratique de la plongée en trimix, et pour la compétition d'apnée au-delà de 6m. Dans les autres cas, tous médecin inscrit au tableau de l'Ordre des médecins est apte à réaliser ce certificat.

Toutefois, nous vous conseillons fortement de consulter dans tous les cas un médecin fédéral ou un médecin ayant des compétences en médecine de plongée.

La liste des médecins fédéraux de la région est disponible ici : <https://medicale.ffessm-csna.fr/w/medecins-federaux>

Nous conseillons fortement l'emploi du modèle de certificat médical de la FFESSM téléchargeable ici : <https://medical.ffessm.fr/mon-suivi-medical>

Liste des contre-indications selon les disciplines :

- Apnée : <https://medical.ffessm.fr/je-veux-pratiquer-une-activite-en-apnee>
- Hockey subaquatique : <https://hockeysub.ffessm.fr/medical-cnm>
- Nage avec palmes : <https://medical.ffessm.fr/je-veux-nager>
- Plongée bouteille : <https://medical.ffessm.fr/je-veux-pratiquer-la-plongee-avec-bouteille-recycleur>

Licence FFESSM

La licence FFESSM est obligatoire pour l'adhésion au SCLR **et est incluse dans le tarif de l'adhésion**. A titre d'information le tarif de la licence FFESSM 2024-2025 donné dans le tableau suivant.

Adulte	48.5 €
Moins de 16 ans	30.5 €
Moins de 12 ans	14.0 €

Edition de carte de licence ou de brevet

Le tarif FFESSM 2024-2025 donné dans le tableau suivant.

Carte de Licence – 1 ^{ère} édition	Inclus
Carte de Licence – Réédition (perte, ...)	20 €
Brevet FFESSM (niveaux, ...) – 1 ^{ère} édition	16 €
Brevet FFESSM (niveaux, ...) – Réédition	20 €
Brevet conventionné (équivalences)	20 €

Assurance complémentaire FFESSM

La licence FFESSM inclut une assurance en responsabilité civile (dommages causés aux tiers). Il est vivement conseillé de bénéficier d'une assurance vous couvrant pour les activités de plongée. Si votre assurance ne couvre pas la plongée, il est possible de souscrire une assurance complémentaire lors de la prise de licence. Les tarifs proposés sont indiqués ci-dessous et le tableau des garanties est consultable à l'adresse suivante :

	Loisir de base	Loisir Top
Piscine	13,40 €	-
Loisir 1	24,20 €	46,35 €
Loisir 2	28,85 €	57,70 €
Loisir 3	49,45 €	95,80 €

<https://ffessm.fr/gerer/assurance>